



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

---

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC  
Monsieur Albert Rösti  
Conseiller fédéral  
Palais fédéral nord  
3003 Berne

*Courriel* : [pg@bakom.admin.ch](mailto:pg@bakom.admin.ch)

*Fribourg, le 23 juin 2025*

2025-739

### **Révision partielle de l'ordonnance sur la poste (OPO) – Procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons l'honneur de vous faire part de notre prise de position sur l'avant-projet de révision de l'ordonnance sur la poste. Nous saluons la volonté du Conseil fédéral de permettre à la Poste de réduire ses coûts tout en assurant le service universel via un système hybride de distribution incluant des offres numériques. Avec cette révision partielle, le Conseil fédéral entend permettre à la Poste de réduire ses coûts, tout en étendant le service universel à des offres numériques, s'adaptant ainsi aux évolutions de la société et de l'économie en général. Toutefois, il importe qu'une desserte numérique de toutes les régions puisse être assurée à terme, afin de garantir l'accès de toute personne à ces nouvelles offres numériques et des conditions d'accès au marché équitables pour toutes les entreprises. C'est aussi à cette condition que nous pouvons soutenir un abandon progressif de l'obligation de distribution à domicile pour les maisons habitées à l'année situées en dehors des zones habitées.

Nous pouvons admettre que les exigences de qualité en matière de respect des délais d'acheminement des lettres et colis soient abaissées à 90 %, contre 97 % aujourd'hui pour les lettres et 95 % pour les colis. Nous nous opposons toutefois à l'abaissement de ce taux pour les quotidiens en abonnement, ce qui prêterait grandement l'attractivité de la presse régionale, déjà soumise à une forte pression économique.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

*L'original de ce document est établi en version électronique*

**Copie**

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;  
à la Chancellerie d'Etat.